



CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA – LETTRE DE MANDAT

13 mai 2025

L'honorable Julie Dabrusin, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Députée de Toronto–Danforth
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Par courrier électronique : julie.dabrusin@parl.gc.ca

Cher ministre,

Au nom des quelque 200 000 entreprises et 400 réseaux de chambres de commerce du Canada, je me permets de vous féliciter pour votre nomination au poste de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ainsi que d'avoir milité en faveur des entreprises canadiennes durant la campagne électorale. L'objectif de la présente est de solliciter, à la reprise des travaux parlementaires, votre soutien indéfectible afin de contribuer à instaurer un environnement commercial concurrentiel qui permette de créer les biens, les matériaux, les services, le transport et les infrastructures dont nous avons besoin ici au pays.

Votre nomination survient à un moment crucial pour le Canada. En effet, la guerre commerciale et tarifaire actuellement en cours avec les États-Unis de même que les réformes délibérées des systèmes fiscaux et réglementaires américains ont créé des conditions qui nous exposent à un risque sans précédent de fuite d'emplois et d'investissements vers les États-Unis.

Durant la campagne électorale, nous avons entendu le premier ministre Carney exprimer clairement son soutien envers les entreprises canadiennes en cette période cruciale. Nous croyons fermement que le gouvernement doit travailler de concert avec l'industrie à l'élaboration d'une stratégie efficace qui met l'accent sur l'élimination des obstacles au commerce intérieur, la réduction des coûts et des impôts pour les entreprises, la simplification des formalités administratives et la construction d'infrastructures propices au commerce.



Outre ces quatre priorités fondamentales, nous avons dressé une liste d'enjeux cruciaux propres à votre portefeuille, dont nous estimons qu'ils méritent également de retenir rapidement votre attention. Nous vous soumettons ces enjeux après avoir mené des consultations poussées auprès de notre réseau de chambres de commerce de l'ensemble du pays. Nous sommes d'avis que chacun des enjeux suivants pourrait être abordé ou résolu dans les 100 premiers jours de votre mandat à titre de ministre :

1. Abroger l'alinéa 74.01 (1) b.2) de la Loi sur la concurrence (projet de loi C-59) : les « dispositions d'éco-blanchiment » que l'on retrouve dans cet alinéa ont créé un environnement réglementaire plus complexe et plus incertain. Elles ont eu pour effet de décourager la communication ouverte, d'entraver l'innovation, d'augmenter le risque de litige et, en fin de compte, de réduire la participation de l'industrie aux progrès environnementaux.
2. Éliminer les obstacles réglementaires au développement des ressources : abroger ou modifier en profondeur les principaux obstacles législatifs et réglementaires – y compris le projet de loi C-69, le plafond des émissions et la réglementation sur le méthane – qui continuent de retarder les projets et de saper la confiance des investisseurs.
3. Retirer la proposition de plafond sur la pollution par les gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier : cette politique risque de restreindre un secteur clé de l'économie à un moment où la flexibilité, l'innovation et l'investissement dans des technologies plus propres devraient être prioritaires.
4. Annuler le Registre fédéral sur les plastiques : cette nouvelle obligation de déclaration ajoute des formalités administratives coûteuses et inutiles à des entreprises qui gèrent déjà des défis importants en matière d'emballage et de chaîne d'approvisionnement, tout en offrant des avantages environnementaux limités.
5. Collaborer avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, ainsi qu'avec l'industrie et les partenaires provinciaux, pour permettre à l'Ontario de tirer parti du Cercle de feu.

Outre les risques auxquels sont exposées les entreprises canadiennes, nous sommes actuellement confrontés à une crise d'unité croissante dans l'Ouest canadien, crise qui est en soi sans précédent depuis une génération. Nos membres croient fermement que le gouvernement fédéral doit s'appuyer sur les messages positifs mis de l'avant durant la campagne électorale, et adopter des mesures clés pour signaler l'adoption d'une nouvelle approche envers la prospérité et le développement économique de l'Ouest du Canada qui prend acte des avantages de notre prospérité commune. Une occasion d'agir en ce sens consisterait pour vous à assister au Stampede de Calgary cette année. Nous serions honorés de vous accueillir à notre réception prévue en marge de cette activité, alors que vous pourrez



rencontrer des centaines de dirigeants d'entreprise et de dirigeants politiques de premier plan de l'ensemble de notre pays. Si vous souhaitez y assister, nous vous invitons à demander à votre personnel de communiquer avec David Pierce, vice-président, Relations gouvernementales, à l'adresse dpierce@chamber.ca.

Nous serions ravis de vous rencontrer dès que possible afin de discuter du rôle que jouent les entreprises pour assurer l'avenir économique du Canada. D'ici là, n'hésitez pas à communiquer directement avec moi ou avec un membre de mon équipe si nous pouvons vous être utile à quelque égard que ce soit.

Cordialement,

Signé à l'original,

Matthew Holmes

Vice-président exécutif, International et chef des politiques publiques